

La Présidente

Saint-Ouen, le 6 avril 2020

Réf : VP/GDC/DZA/D20-CRIDF-001080

Monsieur Jean-Pierre DUQUESNE
FEP Ile-de-France
34 Boulevard Maxime Gorki
94800 Villejuif

Monsieur le Président,

Les salariés des entreprises de propreté jouent un rôle essentiel dans la lutte contre l'épidémie covid-19. Sans eux, les hôpitaux, les transports, les commerces ne pourraient pas fonctionner correctement. Ils assurent également les missions essentielles de service public dont la collecte des déchets et le nettoyage des espaces publics dans certaines communes d'Île-de-France, l'une des régions les plus touchées par le virus. **Leur mission de salubrité est essentielle, et la région salue la mobilisation courageuse sur le terrain de ces salariés.**

La région Ile-de-France est mobilisée dans tous ses domaines de compétences face à la crise. Elle a d'ailleurs commandé plusieurs millions de masques. Après avoir servi prioritairement la sphère du personnel soignant, la région distribuera les masques aux Maires qui pourront les mettre à disposition de vos salariés car les métiers de contact présentent un risque réel, en particulier pour les agents d'entretien qui travaillent dans des lieux susceptibles d'être contaminés.

De plus, afin de soutenir les salariés contraints de se déplacer dans l'intérêt de tous, la région a exigé qu'il n'y ait pas de fermeture de transport afin de leur permettre d'emprunter les transports en commun. Elle s'engage également pour le remboursement intégral du pass Navigo à tous les abonnés, pour le mois d'avril. Enfin, sur le volet économique, pour les sociétés de nettoyage qui sont impactées par la réduction de l'activité dans le secteur, du fait de la fermeture des bureaux, commerces non alimentaires, écoles, crèches et autres lieux non indispensables, la région, en collaboration avec les acteurs économiques régionaux et l'État, a mis en place **un plan d'urgence pour les entreprises** dont les mesures sont détaillées sur le site de la région ou en contactant directement nos conseillers dédiés (covid-19-aidesauxentreprises@iledefrance.fr) et par téléphone 01.53.85.53.85)

La région est aux côtés des salariés des entreprises de propreté dont la mission de salubrité est essentielle au ralentissement de la propagation du virus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Valérie PÉCRESSE